

## Taxe d'incitation 2018/19

Taxe d'incitation Bio Suisse pour les plants de pommes de terre conventionnels approuvée par l'agence semencière, saison 2018/19 sur la base des prix Swisssem pour les paloxes professionnels par 100 kg, classe A

Veillez noter pour l'année 2018/19 :

- Avant de commander, veuillez consulter le site [www.organicxseeds.ch](http://www.organicxseeds.ch) pour savoir quels détaillants ont des produits biologiques en stock. Les concessionnaires sont tenus de tenir à jour les inscriptions.
- Soumettez immédiatement et directement votre demande d'un permis pour les plants de pomme de terre de conventionnelles à [www.organicxseeds.ch](http://www.organicxseeds.ch) si la variété et le calibre désirés ne sont plus affichés comme étant disponibles en qualité biologique.
- Lorsque vous recevez vos pommes de terre de biologiques commandées, vous vérifiez si elles sont vraiment biologiques.
- Depuis 2017, les pommes de terre de semence biologiques importées doivent être approuvées.
- Depuis 2017, la gamme est divisée en tri petit et standard. Cela signifie, par exemple, qu'il n'est pas

Variété	Calibre	prix non-bio	prix bio	taxe d'incitation
Agata	cal. normal	CHF 84.80	CHF 133.20	CHF 48.40
Agata	cal. petit	CHF 104.80	CHF 153.20	CHF 48.40
Agria	cal. normal	CHF 91.85	CHF 135.65	CHF 43.80
Agria	cal. petit	CHF 121.85	CHF 165.65	CHF 43.80
Annabelle	cal. normal	CHF 97.55	CHF 146.25	CHF 48.70
Annabelle	cal. petit	CHF 127.55	CHF 176.25	CHF 48.70
Challenger	cal. normal	CHF 92.75	CHF 143.55	CHF 50.80
Challenger	cal. petit	CHF 112.75	CHF 163.55	CHF 50.80
Charlotte	cal. normal	CHF 88.95	CHF 137.65	CHF 48.70
Charlotte	cal. petit	CHF 118.95	CHF 167.65	CHF 48.70
Désirée	cal. normal	CHF 76.40	CHF 135.65	CHF 59.25
Désirée	cal. petit	CHF 106.40	CHF 165.65	CHF 59.25
Ditta	cal. normal	CHF 90.40	CHF 139.60	CHF 49.20
Ditta	cal. petit	CHF 110.40	CHF 159.60	CHF 49.20
Erika	cal. normal	CHF 94.35	CHF 143.05	CHF 48.70
Erika	cal. petit	CHF 124.35	CHF 173.05	CHF 48.70
Jelly	cal. normal	CHF 88.95	CHF 139.75	CHF 50.80
Jelly	cal. petit	CHF 108.95	CHF 159.75	CHF 50.80
Victoria	cal. normal	CHF 93.75	CHF 143.55	CHF 49.80
Victoria	cal. petit	CHF 113.75	CHF 163.55	CHF 49.80
autres	cal. normal/ petit			CHF 49.82

nécessaire d'effectuer un petit tri biologique s'il n'existe plus de tri biologique standard. Dans ce cas, il est possible d'obtenir une autorisation de triage standard.

- Dans le cas d'une culture contractuelle, le client peut demander une autorisation collective pour ses entrepreneurs auprès du centre de semences, et il arrive souvent que des commerçants fournissent des marchandises conventionnelles alors que des produits biologiques ont été commandés. Regardez toujours le bon de livraison à la livraison et prenez soin d'un permis tout de suite.

Matthias Klais, Saatgutstelle FiBL, 22.10.2018